https://universitepopulairetoulouse.fr/spip.php?article449

Interview de Jean-Francois Grelier

- Thématiques - Démocratie -

Date de mise en ligne : jeudi 25 juin 2015

Copyright © Universite Populaire de Toulouse - Tous droits réservés

Le 23 juin à l'appel de l'association des sinistrés du 21 septembre se tenait un rassemblement pour protester contre la tenue d'un nouveau procès à Paris à une date inconnue. Rappelons que la condamnation de Grande Paroisse pour faute industrielle avait été reconnue et aboutie a une condamnation mais celle ci a été cassée pour une raison extérieure au procès ! Jean François Grelier, Président de l'association des sinistrés du 21 septembre a répondu à nos questions.

https://universitepopulairetoulouse.fr/sites/universitepopulairetoulouse.fr/IMG/jpg/couv-azf-1.jpg

Dans le dernier interview, que l'on peut retrouver sur ce site, tu décrivais le scandale que constituait le déplacement du nouveau procès AZF à Paris, y a t'il des éléments nouveaux, réponse aux différents courriers...?

Les services du ministère nous ont répondu par un rappel de la loi en matière de remboursement des frais engagés par les parties civiles pour assister aux audiences d'un procès. Nous avons calculé que pour participer à l'intégralité du procès, une victime toulousaine devrait avancer la somme de 8000 €. C'est rédhibitoire. Aucun sinistré toulousain ne pourra être présent à Paris. Par contre Mémoire et Solidarité a lancé une souscription que Total s'est engagé à abonder. C'est l'assurance pour Total d'avoir une salle entièrement acquise à sa cause.

A qui s'est adressée l'association des sinistrés, pour briser le mur du silence qui entoure le nouveau procès ?

Nous nous sommes adressés à l'ensemble des associations de sinistrés. Nous avons reçu une fin de non-recevoir des deux associations encore actives "Plus Jamais Ça" et l'Association des familles endeuillées. Nous nous sommes adressés aux groupes d'opposition de la mairie de Toulouse, également sans avoir de réponse. Comment faire mieux, dites-moi ...

Le procès est dans quelques mois d'autres initiatives sont prévues ?

Personne ne sait quand aura lieu le procès, mais certainement pas dans quelques mois. Nous allons relancer la garde des sceaux pour être reçus, et pour qu'elle répondent à notre demande "d'audiences foraines". Dans sa boite à outils de garde des sceaux, elle peut par ordonnance faire déplacer un tribunal vers des justiciables. Nous lui demandons du simple point de vue d'une bonne gestion des deniers de l'État quel est le plus pertinent : payer le déplacement de trois juges parisiens à Toulouse, ou payer le déplacement de 2300 victimes toulousaines à Paris. le procès en appel à Toulouse a coûté 4,8 millions d'€. le procès en appel à Paris coûtera au bas mot deux fois plus.

Tu viens de publier un livre aux Éditions Témoignages "La catastrophe d'AZF : Total coupable" sur lequel nous reviendrons sous la forme d'une conférence, en septembre vraisemblablement. Un livre, un procès à venir...Est ce que Total a gagné la partie en faisant en sorte qu'en 2014 un chroniqueur du service public puisse encore dire"saura t'ont un jour la vérité sur les causes de l'explosion" ?

Oui, Total a gagné la bataille de l'opinion. Aujourd'hui 9 toulousains sur 10 disent : "on ne saura jamais", alors que l'on sait parfaitement l'erreur fatale.
Je vais essayer d'utiliser la sortie de mon livre pour replacer la question d'AZF dans le débat public. On verra si ça peut fonctionner

Copyright © Universite Populaire de Toulouse

Mais les opposants à Total dans leur diversité n'ont ils eu aussi une responsabilité dans la défaite ?

Diversité et dispersion sont des choses différentes.

Bien sûr que les opposants à Total ont leur part de responsabilité. Ne serait-ce que parce sinistrés riverains et sinistrés salariés se sont déchirés, pour le plus grand bénéfice de Total. Faire de la politique, c'est savoir résister aux vents dominants. L'explosion avait fermé le pole chimique. Le problème était réglé. Par contre sur la question des réparations, la plus grande unité, "dans la diversité" aurait du se faire. C'est ce que j'ai essayé de faire avec les juin Sans-Fenêtres. Avec disons un succès d'estime, mais insuffisant pour renverser le rapport de force.

Copyright © Universite Populaire de Toulouse